



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet d'extension du cimetiere communal

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

Raison sociale

Mairie de Saint-Jean-de-Monts

N° SIRET

21850234200015

Type de société (SA, SCI...)

Collectivites territoriales

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

LAUNAY

Prénom(s)

Veronique

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                                                                                                              | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6. Infrastructures routières<br>infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique)., 6A, 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B, 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A | (les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des                                                                                                        |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la renaturation du cimetiere actuel de Saint-Jean-de-Monts (3,72 ha) ainsi que son extension (2,13 ha) sur une emprise globale de l'ordre de 5,85 ha. Les differents amenagements envisages sont les suivants (le plan de composition est joint en Annexe 4) : Pour la renaturation du cimetiere actuel : - Certaines voies seront enherbees, soit 4 000 m2 de chemin a engazonner ; - 173 arbres seront plantes ; - La cloture sera requalifiee autant dans sa composition que concernant son emplacement, afin qu'elle s'integre au paysage. Le mur en beton sera en partie demoli et le muret en pierre sera conserve. Concernant son extension : - Un parking de 32 places dont 2 PMR sera amenege ; - 123 emplacements de sepulture type inhumation "naturelle" seront creees ; - Des belvederes seront ajoutees ; - Une promenade du souvenir de 500 m sera integree au sein du projet. Cet espace est uniquement dedie au recueillement et a la promenade afin de conserver et de mettre en valeur la qualite paysagere et environnementale du site. Elle est jalonnee de differents espaces (les alcoves) dans lesquels les noms des defunts sont indiques sur des supports individuels ou collectifs en coherence avec le paysage. Elle traverse trois ambiances paysageres caracteristiques du site : les belvederes, les

#### 4.2 Objectifs du projet

La Ville de St Jean de Monts dispose d'un unique cimetiere, existant depuis le debut du 20eme siecle dans la partie Sud du centre-bourg. La commune souhaite maintenant etendre son emprise. Les futurs terrains projetes pour l'enfouissement des defunts se situent dans le prolongement Ouest du cimetiere existant, pres de l'Avenue de la Foret et dans la partie boisee au Sud du cimetiere existant pour la dispersion des cendres.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement reposent sur : - L'abattage d'une soixantaine d'arbres dont 5 grands arbres (supérieurs à 5 m), - Le débroussaillage de 1 900 m<sup>2</sup> (chemin + clairière), - Les terrassements et la mise en forme du terrain, - La mise en place de différents réseaux et raccordements (électricité, éclairage, adduction en eau potable...), - La requalification de la clôture, - La construction du belvédère, du nouveau columbarium et du jardin de dispersion, - La mise en forme de la promenade du souvenir, - Les travaux de reprise de la voie d'accès au parking (enrobe) et l'aménagement de 32 places de stationnements (en terre-pierre), - La mise en place de toilettes sèches, - La mise en forme des espaces verts (création des ouvrages de gestion des eaux pluviales, plantations, engazonnement).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les aménagements projetés sont exclusivement dédiés au cimetière. Ce site est desservi par l'avenue de la Forêt. Il est également connecté aux continuités douces du territoire. Une crémation produit généralement entre 3 et 4 L de cendres. Avant dispersion, le personnel du crématorium fait un tri des résidus non minéraux (prothèses en métal, bijoux...). Le choix est orienté vers des cercueils en bois non traités ou des cercueils en carton, sans poignées. La Ville peut modifier son règlement pour exiger, quoi qu'il arrive, qu'il n'y ait pas de poignées lors d'une crémation. Concernant les clôtures, une clôture périphérique perméable à la faune sauvage est prévue, conformément à la réglementation en vigueur pour les cimetières. Celle-ci nécessite le positionnement de poteaux. Afin de ne pas impacter l'habitat d'enjeu fort à l'Ouest du cimetière (zone ouverte), la base de la clôture se fera sans béton à cet endroit. En revanche, la zone de dispersion des cendres sera délimitée par une clôture métallique souple, de type grillage à poutres renforcées, avec des mailles inférieures à 25 mm. Ce dispositif vise à empêcher l'intrusion de la faune sauvage dans cette zone spécifique, afin d'éviter la dispersion des cendres en dehors de l'espace qui leur est dédié. Durant la phase de conception, des recherches ont été menées sur l'impact de la dispersion des cendres sur l'environnement. Aucune bibliographie scientifique n'a été trouvée sur ce sujet liée sans doute au caractère « sensible » pour les familles. Néanmoins le cabinet Landescape a travaillé avec l'appui de retours d'expériences de conservateurs de cimetières experts (notamment M. Patrick Loizeau - Polyvalence) pour appréhender tous les risques de pollutions et d'impact environnementaux liés à ces pratiques et

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre du Code de l'urbanisme : Permis d'aménager et permis de construire (cf. 4.4 page 5 du complément annexe). Demande d'autorisation de défrichement (Annexe 2 du complément). Formulaire d'incidence Natura 2000 (Annexe 2 page 13 du complément).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                             | Valeurs                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Terrain d'assiette du projet Cimetiere actuel Extension Nombre de stationnements sur le domaine public Lineaire de voie Lineaire de la promenade | ( 5,85, ha) ( 3,72, ha)<br>(2,13, ha) (32, Places) (75, m)<br>(500, m) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :    ,   "  Lat. :    ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  ,   "  Lat. :  ,   "

Point de d'arrivée : Long. :  ,   "  Lat. :  ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le secteur est actuellement couvert par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont la dernière procédure a été approuvée le 11 juillet 2023 (modification simplifiée n°3). La zone est classée

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le cimetiere actuel de Saint-Jean-de-Monts a ete inaugure en 1918. Il dispose de de 3 790 emplacements. En date du mois de septembre 2024, les emplacements disponibles etaient les suivants (Cf. Annexe 11 page 20) : - 0 cases au Columbarium ; - 19 cavurnes ; - 70 terrains nus. Il restait donc seulement 89 places. La pression sur les emplacements funeraires de la commune ne cesse de croitre. En effet, 74 % des concessions sont renouvelees, ce qui libere tres peu d'emplacements pour les deces a venir. Cette situation est d'autant plus preoccupante que la population de la commune est vieillissante : selon l'Insee, 39 % des habitants etaient ages de 60 ans ou plus en 2011, contre 50 % en 2022. La commune compte aujourd'hui deux EHPAD ainsi qu'une residence senior, temoignant de cette evolution demographique. Le taux de

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est partiellement concerne par la ZNIEFF de type 2 : « Forêt, dune et littoral des Pays de Monts » (Annexe 8 - Page 13) sur sa partie Sud.                                                                                                                                                                                                                                                    |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Saint-Jean-de-Monts est une commune littorale. L'extension du centre geriatrique et du cimetiere se place en bordure de la ZPS dans la foret de Monts. Une analyse conjointe avec l'ONF a permis de hierarchiser les espaces initialement prevus pour ces extensions et de retenir comme zones constructibles les secteurs les plus degrades : bordures de route et du centre actuel. fort recouvrement |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement en Vendée (PPBE) concerne les routes nationales supportant un trafic annuel de plus de 3 millions de véhicules. Les cartes de bruit des routes départementales et voies communales de la Vendée ont été approuvées le 28 mars 2023. Les routes concernées par le PPBE de Vendée ne traversent pas la commune de Saint-Jean-de-Monts. Il n'y a |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables les plus proches se situent à 2,5 km du site d'étude.                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas classé en zone humide par l'inventaire communal (2013). Un inventaire a été réalisé dans le cadre de ce projet en suivant la méthodologie définie par la réglementation en vigueur (arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié). Aucune zone humide n'a été identifiée sur l'emprise du site (Annexe 8 - Page 19).                                                              |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'après les informations recueillies sur le site Georisques (Annexe 9), la commune de Saint-Jean-de-Monts est soumise aux risques inondation terrestre, remontée de nappe, submersion marine, érosion, séisme, mouvements                                                                                                                                                                         |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le Plan de Prévention des Risques Littoraux du Pays de Monts a été approuvé le 30 mars 2016.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le document d'information extrait de Georisques stipule que la parcelle est concernée par le risque de pollution des sols (Annexe 9). Les sites potentiellement pollués concernés sont cependant distants de près de 200 m du projet.                                                                                                                                                             |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                                 | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est partiellement concerne par un site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux : "Marais Breton, baie de Bourgneuf, ile de Noirmoutier et foret de Monts" (ZPS) dans sa partie Sud (Annexe 6).   |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas place dans le perimetre d'un site classe. Le plus proche se trouve a plus de 10 km du projet : "L'ensemble forme par le passage du Gois, l'île de la Crosniere et le Polder de Sebastopol". |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le cimetiere est raccorde au reseau d'adduction d'eau potable de la commune.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les eaux pluviales de la parcelle s'infiltreront dans les sols et contribueront a alimenter la nappe. Le projet ne va pas engendrer de modifications des masses d'eau souterraines.                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'aménagement et la viabilisation des terrains entraineront un excédent probable de matériaux. Une partie pourra etre reutilisee in situ et le reste sera evacue (vers un site ou ces matériaux pourraient etre necessaires ou bien vers une Installation de Stockage de Dechets Inertes). L'equilibre deblai / remblai reste la priorite recherchee. |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La viabilisation des terrains et l'aménagement des voiries et stationnement necessiteront des apports de matériaux specifiques (beton, bois, sable, empièrrements, ...).                                                                                                                                                                              |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les matériaux utilises proviennent du sol et sous-sol (avec plus ou moins de transformation).                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Il n'y aura pas d'utilisation d'eau potable au niveau de l'extension. Dans la partie existante, les consommations d'eau potable resteront inchangées. Concernant les sujets d'assainissement, il n'y aura pas de rejet d'eaux usées. Des toilettes sèches seront installées sur le site.                                                                                                            |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les parcelles du projet sont constituées de dunes grises de Gascogne, de dunes boisées, de plantations et de surfaces artificialisées (cf.description des habitats et diagnostic naturaliste - Annexe 8). La zone projet est dominée par un bois de Pins maritimes et de Chênes verts (83%). De petites zones ouvertes laissent apparaître des végétations rases (5%). Les 2 habitats dunaires sont |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Au regard des plantations envisagées, de la préservation des espèces et de leurs habitats ainsi que des milieux d'intérêt communautaire, le projet n'est pas susceptible de constituer d'incidence sur ce site protégé. Précisons qu'un formulaire d'incidences Natura 2000 sera joint au dépôt.                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site du projet est identifié en zone Usc, secteur d'équipements liés à l'extension du cimetière (Annexe 7) sur le zonage du PLU. La consommation de cet espace forestier a été planifiée dans le document d'urbanisme.                                                                                                                                                                           |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de St-Jean-de-Monts est soumise aux risques liés aux installations industrielles classées (ICPE) et aux pollutions des sols (Annexe 9). Le site d'étude ne semble cependant pas concerné par ces risques. Les sites potentiellement pollués concernés sont distants de près de 200 m du projet.                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site d'étude est concerné par des risques naturels liés principalement aux inondations par remontée de nappe, à la météorologie, aux feux de forêt, au radon (faible) et aux séismes (modéré). Ces risques ont été pris en compte dans la conception du projet qui ne présente pas d'enjeux majeurs face à ces risques.                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre pas de risques sanitaires et suit les normes NF en vigueur. Une étude hydrogéologique a été menée afin d'apprécier l'aptitude des terrains à recevoir des inhumations et afin de s'assurer de la protection de la                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La fréquentation du cimetière reste limitée et aura un impact faible en terme de trafic journalier. Un nouvel accès avec parking sera créé côté avenue de la Forêt. Le site est également facilement accessible à vélo et à pied. En effet, il est contourné par des pistes cyclables, des chemins et des trottoirs. Actuellement, la rue du cimetière présente 9 supports vélos. Le site sera composé de 32 places de parking dont 3 places PMP côté Avenue de la |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Des émergences sonores sont susceptibles d'être engendrées dans un premier temps par les travaux. Il s'agira toutefois de perturbations ponctuelles et de jour (hors week-end). En phase d'exploitation, la zone                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet en lui-même n'engendre pas d'odeurs. Les voitures des usagers peuvent générer des odeurs via les gaz d'échappement (de moins en moins avec le développement de l'électrique).                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux de terrassements du terrain et constructions sont susceptibles d'engendrer des vibrations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Aucun éclairage n'est prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet en lui-même n'engendre pas de rejets dans l'air. Les voitures des usagers peuvent en générer via les gaz d'échappement (de moins en moins avec le développement de l'électrique).                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Des toilettes seches sont prevues sur le site. Des toilettes publiques existent a l'exterieur du cimetiere devant l'entree actuelle. Les caveaux sont totalement etanches (Norme NF en vigueur).                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase travaux, les dechets issus du BTP seront autant que possibles recycles ou valorises. En phase exploitation, les dechets susceptibles d'etre produits sur un tel equipements sont principalement des dechets verts. Le cimetiere sera equipe de bacs de compostage.                                                                                                                                                               |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit dans son paysage afin de le conserver et de le valoriser et prévoit 173 plantations et 4 000 m <sup>2</sup> d'engazonnement. La promenade du souvenir traversera trois ambiances paysageres : - Les belvederes, - Les vallons, - Les clairieres. Le mur beton sera supprime pour laisser place a une cloture qui s'integrera au paysage. Le columbarium sera plus végétalisé et intégré à l'ancien cimetière. Hectuel |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La destination de ce site etait planifiee dans le PLU et n'engendre pas de modification sur les activites humaines puisqu'il se situe en milieu forestier.                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Il n'y a pas d'autres projets existants ou approuvés dans le secteur proche du projet sur lesquels des incidences peuvent se cumuler (projets existants ou approuvés au titre du R. 122-5 du Code de l'Environnement et R. 181-14 = projets ayant fait l'objet d'une evaluation environnementale ou d'un dossier d'autorisation Loi sur l'Eau).

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Plusieurs mesures permettant d'éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ont été retenues. Ces dernières ont été décrites dans les chapitres dédiés précédemment. En synthèse sur les principales thématiques concernées : 1 / Intégration paysagère et architecturale du projet - 173 plantations permettront de compenser à plus de 2 fois les abattages et coupes prévus. Ces plantations ont été revues à la hausse afin de végétaliser l'Ouest et le Sud-Est du cimetière actuel qui ne l'est actuellement pas ou très peu, le columbarium et le cimetière naturel. La palette végétale est indiquée dans le plan des plantations en annexe 4, - Engazonner 4 000 m<sup>2</sup> de chemin, - La clôture sera requalifiée autant dans sa composition que concernant son emplacement, afin qu'elle s'intègre au paysage. Le mur en béton sera en partie démolie et le muret en pierre sera conservé. 2/ Biodiversité - Préservation de l'aire de vie de la Vipère aspic, - Conservation des habitats d'intérêt communautaire (dune grise et dune boisée), - Travaux de débroussaillage / déboisement hors période sensible pour la faune, - Absence d'éclairage public, - Réduction du dérangement pour la faune. - Création de gîtes petite faune, - Installation de gîtes chiroptères, - Gestion en faveur de la dune grise (ouverture du milieu par suppression des espèces exotiques envahissantes). Afin de garantir le respect des mesures d'évitement et de réduction d'impact en phase chantier, un suivi naturaliste sera assuré par un écologue durant toute la phase chantier.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet d'extension et de renaturation du cimetiere de St-Jean-de-Monts vient s'integrer sur une zone dediee a cet usage dans le PLU. Il va permettre de repondre aux besoins de la commune. Il s'inscrit sur un site presentant des sensibilites environnementales intrinseques limitees (absence de zone humide, possibilite d'eviter les zones a enjeux faune / flore). La vegetalisation du site permettra egalement de renforcer la trame verte. Le present dossier d'examen au cas par cas, complete de l'etude d'incidence Natura 2000 et du dossier de defrichement, permet d'appréhender le projet, ses impacts et les mesures ERC mises en oeuvre pour limiter ses incidences sur l'environnement. Au vu des mesures envisagees, le projet ne presente pas d'impact residuel. Au regard de ces elements, la realisation d'une evaluation

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

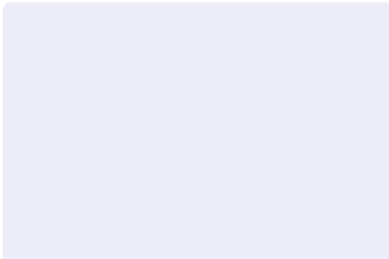
Nom LAUNAY

Prénom Veronique

Qualité du signataire Maire de Saint-Jean-de-Monts

À Saint-Jean-de-Monts

Fait le 16-09-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)